

Communiqué de presse

## **Logistique verte : Nouvelle norme de calcul des émissions de CO<sub>2</sub> pour le secteur suisse des transports routiers**

**L'Association suisse des transports routiers ASTAG renforce ses efforts dans le cadre de la décarbonation du transport routier. Désormais, un « Fair Carbon Player » est mis à disposition pour uniformiser la saisie et la déclaration des émissions de CO<sub>2</sub>. Cette nouvelle directive vise à atteindre une procédure standardisée dans l'ensemble de la branche.**

Le secteur suisse des transports routiers s'engage intensivement en faveur de la logistique verte. Depuis des années, il existe des concepts innovants pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, que ce soit par le renouvellement continu des flottes de véhicules, par une planification optimisée des itinéraires, ou grâce à la création de réseaux d'entreprises qui servent à éviter les trajets à vide. L'objectif est le zéro net d'ici 2050 au plus tard, comme l'a décidé le peuple en adoptant la loi sur le climat et l'innovation le 18 juin 2023.

Dans cette optique, la mesure des émissions de CO<sub>2</sub> constitue un défi de taille. Pour ce faire, une méthode uniforme et reconnue dans toute la branche manque encore. C'est pourquoi l'Association suisse des transports routiers ASTAG a développé une norme sectorielle, en collaboration avec GS1 Switzerland et avec de nombreux experts. Cette directive, portant le nom de « Fair Carbon Player » et expliquant en détail comment les émissions de CO<sub>2</sub> doivent être saisies et déclarées lors des opérations de transport, est désormais mise gratuitement à disposition des membres de l'association et d'autres personnes intéressées. Elle est basée sur la norme ISO 14083:2023. Le « Fair Carbon Player » comble ainsi de nombreuses lacunes qui laissaient jusqu'à présent une grande marge d'interprétation et conduisaient à des incertitudes et parfois à des manières de procéder très différentes. « Avec le « Fair Carbon Player », nous créons de la transparence », explique André Kirchofer, vice-directeur de l'ASTAG, qui ajoute : « il permet de mesurer les émissions de CO<sub>2</sub> de manière uniforme pour ensuite les réduire de manière ciblée ».

Pour l'ASTAG, la prochaine étape consistera à œuvrer pour une application aussi large que possible du « Fair Carbon Player ». Cependant, malgré la norme ISO et la directive de la branche, la mesure et la déclaration des émissions de CO<sub>2</sub> restent encore très complexes et exigeantes, particulièrement lors de leur intégration dans des systèmes informatiques. A titre d'outil supplémentaire pour aider les entreprises membres, l'ASTAG propose également, en collaboration avec l'entreprise partenaire CarbonCare, un calculateur de CO<sub>2</sub> en ligne. Celui-ci permet de calculer simplement et directement les émissions de CO<sub>2</sub> pour chaque opération de transport. Il va de soi que les normes du « Fair Carbon Player » y sont intégrées.

Pour de plus amples informations :

André Kirchhofer

079 659 86 86

Berne, le 29 novembre 2024